

Plan de travail pour le 11/06

Attention, lorsque votre enfant est dirigé vers un site internet, il est conseillé de ne pas le laisser seul pour naviguer.

1 Rituel - Souviens-toi

① **Conjugué** le verbe vouloir au présent de l'indicatif, au futur et à l'imparfait.

② **Problème**

Anne a effectué le tour de la cour à vélo en 1 h 05 min. Manon a mis 10 minutes de moins. Combien de temps Manon a-t-elle mis pour faire le tour de la cour ?

③ **Problème**

Mathis va 4 fois par semaine à la piscine. A chaque fois, il nage pendant 30 minutes. Combien de temps nage-t-il par semaine ? Donne la réponse en minutes puis en heure et minutes.

2 Français - Conjugaison le passé composé

a. Rappel de la leçon

- **Vrai ou faux ?**

Le passé composé est un temps du passé.

Le passé composé se forme toujours avec l'auxiliaire avoir.

Au passé composé, les auxiliaires être et avoir se conjuguent au passé.

Au passé composé le verbe est composé d'un auxiliaire et d'un participe passé.

(Cet exercice peut être fait à l'oral.)

- **Conjugué** l'auxiliaire entre parenthèses pour former le passé composé.

Tu (être) monté par l'ascenseur. Le printemps (être) arrivé.

Ils (avoir) acheté une maison. (Cet exercice peut être fait à l'oral.)

- **Relis** la leçon :

Le passé composé des verbes terminés par -er

Le passé composé est un temps du passé.

On dit que le temps est **composé**, car il se construit avec deux mots :

l'auxiliaire avoir ou être	+	le participe passé
au présent		du verbe
il a		parlé
il est		resté

Avec l'auxiliaire **être**, le participe passé s'accorde avec le sujet selon qu'il est **masculin** ou **féminin**, **singulier** ou **pluriel** :
-é, -ée, -és, -ées.

Les tableaux de conjugaison sont à la page 182 de ton manuel.

B. Exercices

- **Exercice 1**

Recopie les verbes au passé composé.

1. J'ai cuisiné longtemps.
2. Ces enfants sont calmes.
3. L'eau s'est écoulée lentement.
4. Il a neigé.
5. Tu as mal à la tête.

- **Exercice 2**

Complète chaque forme verbale en conjuguant l'auxiliaire. **Observe** bien le pronom personnel sujet. *Exemple : elle est entrée.*

Ils (*être*) arrivés e matin ! Tu (*avoir*) écouté une chanson. Nous (*avoir*) acheté des citrouilles. Elle (*être*) retombée ! Vous (*avoir*) mangé un éclair au café.

- **Exercice 3** (pour ceux qui le souhaitent)

Recopie les verbes au passé composé. Puis **trouve** leur infinitif.

Quand j'étais petit, j'ai élevé une tortue. Un jour, elle s'est sauvée. Ma sœur et moi, nous avons cherché partout dans la maison. Ma mère a retrouvé Torta dans le jardin. Elle était cachée sous une salade.

3 Mathématiques- Grandeurs et mesures les mesures de contenances

a. Rappel de la notion

- **Vrai ou faux ?**

Une bouteille de 33 cL contient plus de liquide qu'une bouteille d'1 L.

On mesure la contenance d'un biberon en cl.

Un verre de 10 cL peut contenir la même quantité qu'un verre de 1 dL.

- **Relire** la leçon.

Je retiens

→ La contenance d'un récipient, c'est la quantité de liquide qu'il peut contenir.

- L'unité principale des mesures de contenances est le litre (L).

Exemple : une bouteille de lait contient 1 L de lait.

- On peut également utiliser d'autres unités pour des contenances plus petites : le décilitre (dL) ou le centilitre (cL).

Exemple : Un flacon de sirop pour la toux contient 20 cL de sirop.

1 L = 10 dL = 100 cL

1 dL = 10 cL



→ Pour **effectuer des opérations** avec des mesures de contenances ou les comparer, il faut d'abord les **convertir dans la même unité**.

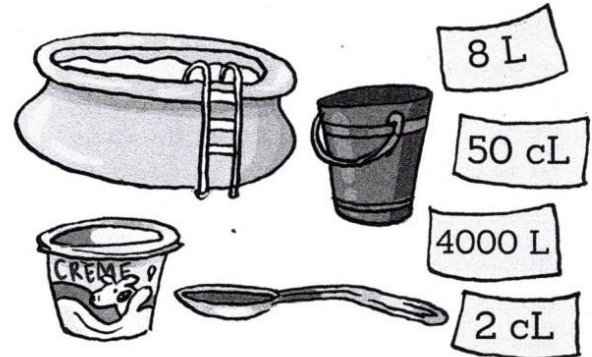
- Rappel du tableau de conversion

Unités de contenance		
L	dL	cL
1	0	0

B. Exercices

Exercice :

Associe chaque récipient à sa contenance.



Exercice :

Recopie et complète comme dans l'exemple.

$$1 \text{ L } 25 \text{ cL} = 100 \text{ cL} + 25 \text{ cL} = 125 \text{ cL}$$

- | | |
|------------------------|------------------------|
| a. 2 L 86 cL = cL | d. 1 L 30 cL = cL |
| b. 3 L 70 cL = cL | e. 9 L 75 cL = cL |
| c. 8 L 7 cL = cL | |

Bonus pour ceux qui le souhaitent : exercice 7 p 79

Recopie et complète.

- | | |
|---------------------|---------------------|
| a. 4 L = dL | d. 600 cL = L |
| b. 2 L = cL | e. 500 cL = dL |
| c. 250 cL = dL | |

4 EMC Permis piéton

Aujourd'hui nous allons voir comment faire pour traverser.

- **Regardez** les épisodes 11 à 13 de la série *Rue Tom et Lila* en cliquant sur le lien ci-dessous :
<http://www.education-securite-routiere.fr/spip.php?article190>
- **Lisez** les pages ci-dessous du livret « Permis piéton » et retenez les points signalés par la bulle « à retenir ».
- **Entraînez-vous** en cliquant sur les liens ci-dessous :
<http://www.mobilipass.fr/une-rue-a-traverser.htm>
<https://www.prevention-maif.fr/deroule-permis-pieton/quiz-permis-pieton/>

POUR TRAVERSER, COMMENT FAIRE ?

EN VILLE, TU TRAVERSES TOUJOURS SUR LES PASSAGES PIÉTONS.

Il y a toujours un passage piétons pas très loin de toi, mais, rappelle-toi, c'est une zone que tu partages avec les véhicules.

Attention lorsqu'un véhicule gros gabarit est arrêté, tu dois toujours regarder derrière avant de traverser pour vérifier qu'un deux roues motorisés ou un vélo ne remonte pas les files.

Pour que le conducteur de la voiture jaune comprenne que tu veux traverser, il faut d'abord qu'il te voie !



N'oublie jamais que si tu es caché par un véhicule à l'arrêt, les conducteurs ne peuvent pas te voir.

À RETENIR

POUR TRAVERSER, RESPECTE BIEN CETTE MÉTHODE :

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu par les conducteurs ;
- s'il y a des feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

TU DOIS DÉCIDER À QUEL MOMENT TU VAS POUVOIR TRAVERSER :

- regarde et écoute tout autour de toi pour savoir si des véhicules arrivent ;
- tourne la tête à gauche, à droite, et encore à gauche ;
- attends que tous les véhicules soient arrêtés ;
- lorsque tu es sûr de pouvoir traverser en sécurité, traverse, sinon attends.

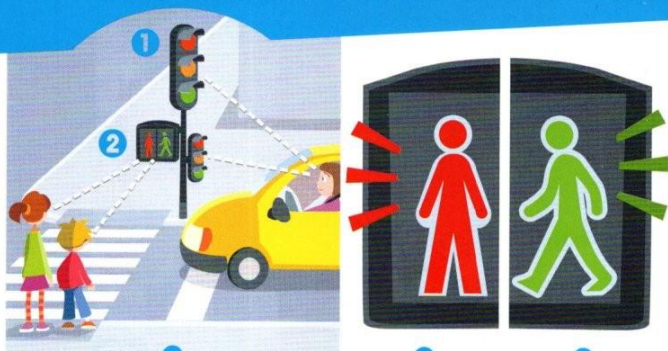
PENDANT QUE TU TRAVERSES :

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits, ne cours pas.



LES PIÈGES DU BONHOMME VERT

Même si le bonhomme est vert, un véhicule peut surgir. Tu n'es jamais en totale sécurité.



- 1 Les feux rouge, orange et vert, c'est pour les conducteurs.
- 2 Les bonshommes, c'est pour les piétons.

Tu ne traverses pas.

Si tous les véhicules sont arrêtés, tu vas peut-être pouvoir traverser... C'est à toi de décider.

À RETENIR

AVANT DE TRAVERSER :

- vérifie que tu vois bien et que tu es vu ;
- aux feux tricolores, attends que le bonhomme soit vert.

AU MOMENT DE TRAVERSER :

- regarde et écoute tout autour de toi ;
- tourne la tête à gauche, à droite et encore à gauche ;
- vérifie que tous les véhicules sont arrêtés ;
- traverse si tu es sûr, sinon attends.

PENDANT QUE TU TRAVERSES :

- n'oublie pas que tu es sur une zone à risques ;
- ne quitte pas les véhicules des yeux ;
- fais attention à tous les bruits et ne porte pas de casque audio ;
- ne cours pas.



Un passage piétons, ce n'est pas un mur. Rien n'empêche vraiment un conducteur de passer.

Dans un carrefour, si une flèche orange s'allume, les conducteurs ont le droit de tourner. Ils risquent d'oublier les piétons.

Un véhicule d'urgence (gendarmerie, police, pompiers, SAMU...) a le droit de passer au feu rouge.

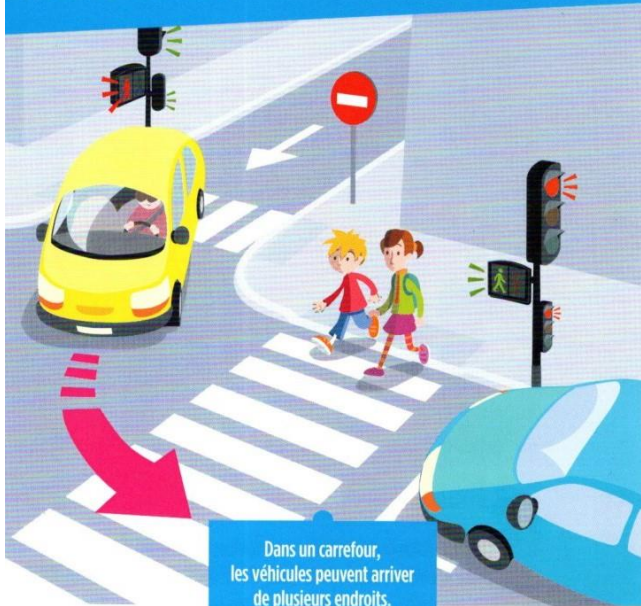


Dès que tu entends ou vois une sirène, concentre-toi pour savoir si elle se rapproche. Reste sur le trottoir ou rejoins-le.

Les feux peuvent aussi être sonores. Si tu es malvoyant ou non-voyant et que tu as un bip, utilise-le. Si le feu est sonore, écoute-le, c'est à toi de passer.

LES AUTRES RISQUES AUX PASSAGES PIÉTONS

Traverser, c'est toujours dangereux.
Parfois les véhicules arrivent par surprise du côté que
tu n'avais pas surveillé.



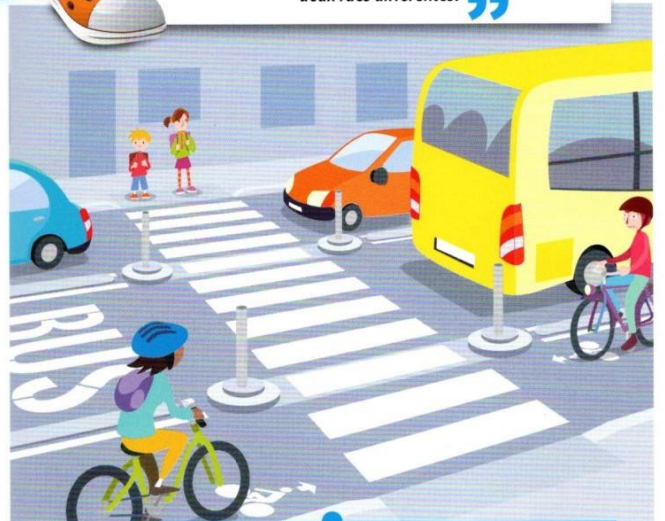
Dans un carrefour,
les véhicules peuvent arriver
de plusieurs endroits.

À RETENIR

Pour traverser, regarde autour de toi :
- traverse éventuellement en deux fois, comme si
tu traversais deux rues l'une après l'autre ;
- sois attentif quand tu traverses une voie de bus,
une bande cyclable ou une voie de tramway.



Dans certains cas les rues se traversent en deux fois.
Tu dois t'arrêter au milieu et faire comme si tu traversais
deux rues différentes.



Sur les bandes cyclables, les vélos ont parfois le droit de rouler dans les deux sens.
Dans les voies de bus, les bus ne roulent pas toujours dans le même sens
que les voitures.

25

ET S'IL N'Y A PAS DE PASSAGE PIÉTONS ?

En dehors des villes et des villages, les routes n'ont pas
de passages piétons. S'il y a des véhicules au loin, à toi de juger
si tu peux traverser en sécurité.

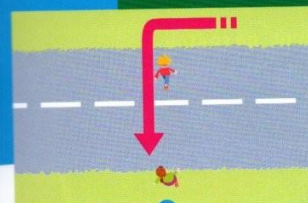
Tu dois être vu
et tu dois pouvoir voir
le plus loin possible
de chaque côté.



Mais attention, il y a des véhicules
qui roulent vite !

À RETENIR

Quand il n'y a pas de passages piétons :
- choisis les endroits où tu peux être bien visible et
où tu peux voir de loin de chaque côté ;
- ne traverse pas dans les virages ou les sommets de côtes ;
- traverse perpendiculairement à la circulation.



Traverse perpendiculairement à la route
car c'est le chemin le plus court pour aller
de l'autre côté de la chaussée.



Si tu veux rejoindre l'angle opposé
d'un carrefour,
traverse en deux fois.



Une fois que tu as choisi
l'endroit où tu vas traverser,
fais-le rapidement,
mais sans courir.

Les virages et les sommets
de côte sont des zones à risques.
Ne traverse pas car les conducteurs
ne pourront te voir qu'au
dernier moment.



26

27